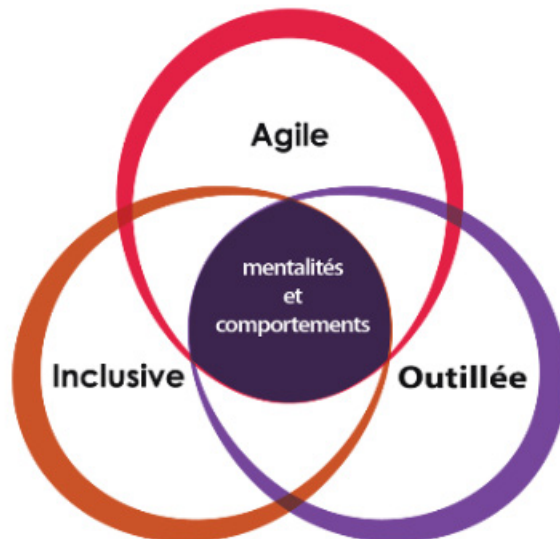


Pourquoi changer ?

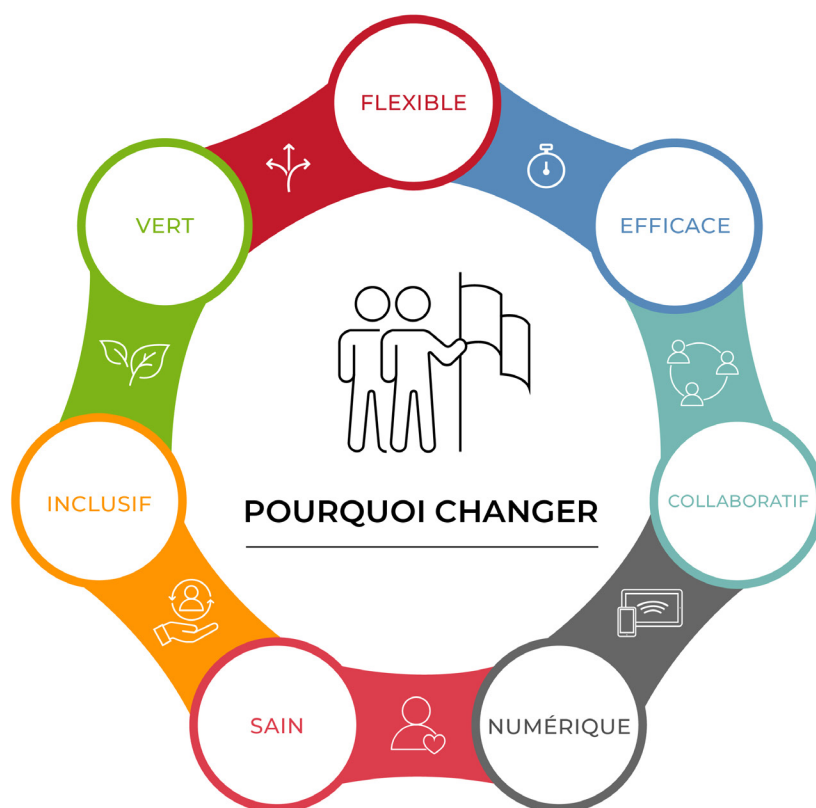
L'initiative du Milieu de travail EDSC vise à créer un ministère de l'Emploi et du Développement social moderne, qui est agile, inclusif et outillé pour servir les Canadiens et soutenir le bien-être des employés. Le Milieu de travail EDSC découle des consultations sur l'Objectif 2020/Au-delà de 2020 et applique les principes du Milieu de travail GC.



Pourquoi changer?

- Pour offrir une plus grande flexibilité quant à l'endroit et la façon dont les employés d'EDSC travaillent afin qu'ils puissent être productifs dans la livraison de programmes et services aux Canadiens.
- Pour mettre les expériences des employés et la qualité du service au cœur du travail.
- Pour encourager la collaboration, utiliser une technologie moderne et favoriser une culture de santé et de bien-être.

L'initiative du Milieu de travail EDSC englobe sept dimensions qui définissent un lieu de travail moderne.



- **Flexible**
Permet aux employés de travailler dans un espace qui convient à leur façon de travailler et aux tâches qu'ils doivent accomplir de n'importe où, n'importe quand et avec n'importe qui.
- **Efficace**
Soutient la productivité de l'employé et réduit les obstacles à la collaboration.
- **Collaboratif**
Encourage les contacts sociaux et l'interaction avec les autres pour stimuler l'innovation et la satisfaction au travail.
- **Numérique**
Utilise de nouvelles technologies pour soutenir la productivité, connecter les équipes et optimiser la mobilité.
- **Sain**
Soutient une culture de bien-être mental et physique.
- **Inclusif**
Crée un milieu de travail accueillant et respectueux qui répond aux besoins d'un effectif diversifié.
- **Vert**
Réduit notre empreinte écologique grâce à une conception écoénergétique et durable.